



CDEN 7 février 2017

« Le compte n'y est pas ! »

F.S.U. Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Mesdames, Messieurs,

Le compte n'y est pas, pas pour tout le monde, le montant de l'indemnisation de Mme F. est indécent. Les diplômes doivent être effectivement reconnus. Nous rappelons que les personnels de l'éducation nationale sont diplômés eux aussi, mais très mal payés ! Il faut les augmenter.

Dans les écoles, les décisions de Carte Scolaire sont attendues avec inquiétude par les enseignants, parents et élus. Une dotation de 53 postes budgétaires pour notre département est bien insuffisante pour répondre aux besoins et à l'ambition de la réussite de tous les élèves. Il manque encore 92 postes pour revenir au niveau de 2007. Dans votre projet, ce sont 76 fermetures de classes annoncées pour 30 ouvertures ce qui augure une rentrée 2017 encore très difficile. Avec des effectifs toujours trop élevés.

Pour gérer cette misère, vous prétendez qu'à l'école maternelle les absences sont si nombreuses que les élèves comptent pour moitié.

Vous fermez des écoles pour faire pression sur les maires, les obligeant à créer des RPI, à fusionner des écoles. Mesures qu'ils apprennent ainsi que les directeurs par les représentants des personnels.

Vous créez 20 postes de remplacement il en manque encore au tant pour revenir à la situation antérieure. Il n'est plus possible que dans les classes, l'accueil d'élèves supplémentaires de collègues absents continue à être un mal quotidien !

Vous créez 4 classes de moins de trois ans alors que le ministère a alloué 10 postes pour ce dispositif. Une campagne d'informations aussi bien organisée que pour l'ouverture de sites bilingues permettrait sans doute de trouver des parents désireux de scolariser leurs enfants de moins trois et de convaincre les élus d'une scolarité précoce.

La FSU continuera à demander des créations de postes en nombre suffisant :

- pour qu'aucune classe n'ait plus de 25 élèves, 20 élèves en éducation prioritaire et 15 élèves en TPS/PS
- pour redonner vie aux RASED. Décimés, déstructurés, les réseaux ne sont plus en mesure d'intervenir partout où les élèves ont besoin d'aide. Nos collègues sont condamnés à courir et à saupoudrer les interventions ce qui met à mal leur conscience professionnelle et crée une grande souffrance au travail.
- pour augmenter le temps de décharge des directeurs
- pour assurer le remplacement dès le 1^{er} jour et dans toutes les classes
- pour que la scolarisation des moins de trois ans soit effective
- pour que toutes les écoles qui en font la demande bénéficient du dispositif Plus de Maîtres que de Classes

Dans le 2nd degré comme pour le 1^{er} degré, ce CDEN scelle la dernière préparation de rentrée du quinquennat de François Hollande, qui s'était engagé au début de son mandat à créer 60 000 postes pour résorber partiellement l'hémorragie opérée par son prédécesseur. Quelle est la réalité des chiffres ? Sur la période 2007-2017, l'académie a perdu 1078 postes ! Entre 2013 et 2017, ce sont seulement 168 postes qui ont été créés dans le second degré. Si bien que par rapport à la rentrée 2008, le déficit structurel en postes de l'académie n'a fait que s'alourdir pour atteindre plus de 1000 postes aujourd'hui.

Dans notre département, pour la rentrée 2017, 23 postes sont créés dans les collèges, essentiellement pour faire face à une forte augmentation des effectifs (près de 1000 élèves dans les collèges de l'académie et environ 400 pour notre département). Pour l'essentiel, ces moyens seront affectés à l'enseignement prioritaire et aux besoins éducatifs particuliers. Quant aux lycées, des suppressions de postes sont annoncées dans l'académie : 14 pour l'enseignement général et 10 dans l'enseignement professionnel, alors que les effectifs sont déjà très lourds dans les classes et que près de 350 élèves supplémentaires viendront grossir les rangs dans les LEGT de notre département.

Quant à la réalité du travail enseignant, elle n'a au final guère connu d'amélioration. La réforme du collège devait permettre aux élèves de mieux apprendre, pour mieux réussir. Comme nous le redoutions, les dotations arrivées dans les établissements contredisent cette promesse. Dans les collèges, près de 50% des divisions auront des effectifs

lourds et en augmentation. Ce sera le cas pour 59,6 d'entre elles en 6^{ème}, alors que tous les parents et les enseignants sont conscients des soins particuliers à apporter aux jeunes élèves qui entrent au collège. Dans l'enseignement prioritaire, on retrouve la même logique qui vise à rentabiliser au maximum les « capacités d'accueil ». L'effort consenti pour abaisser le nombre d'élèves par division à théoriquement 24 élèves se paie de classes chargées. Par ailleurs, si l'on ne manque pas de souligner les créations de poste, n'oublions pas que la réforme du collège fragilise certaines disciplines en particulier, ce qui se traduit déjà dans les établissements par l'annonce de suppressions de postes, notamment là où la perte d'une division vient ébranler tout l'édifice. Quant à la fameuse marge d'autonomie, qui devait favoriser des aménagements pédagogiques au plus près des besoins du terrain, elle sert le plus souvent de variable d'ajustement afin de maintenir des conditions d'enseignement acceptables tant en termes d'effectif que d'horaire. C'est le cas notamment pour les Langues Vivantes, où en raison des effets de la réforme du collège les effectifs des groupes d'enseignement tendent à se rapprocher ceux des classes.

Enfin, le département est placé sous la menace imminente de la fermeture de 3 CIO. Pour la FSU, le scénario préparé pour la rentrée 2017 est inacceptable et il soutient la mobilisation des personnels d'orientation contre ces restrictions de fonctionnement. On le sait, elles frapperont avant tout les populations les plus fragiles. Notre académie et notre département ont au contraire besoin d'un service public d'éducation efficace, accessible et gratuit pour tous.

La FSU continue de porter l'ambition de la réussite pour tous. L'éducation n'est pas une charge, mais un investissement.

A quand un gouvernement qui donnera les moyens permettant de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage pour nos élèves et nos collègues ?

A l'heure où se déclinent les programmes des candidats à l'élection présidentielle, il n'est pas interdit de penser à un plan de programmation pluriannuel de création de postes qui rattraperait le déficit de la décennie écoulée et permettrait ainsi à tous, élèves et enseignants, de travailler dans de meilleures conditions.

La FSU interpellera dans ce sens tous les candidats à l'élection présidentielle.